



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAUX

| Janvier 2024

Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024 !

Bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à tous vos proches, voilà ce que je vous souhaite à tous.

C'est également l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Sur l'année écoulée tous nos engagements pour 2023 ont été tenus notamment la réfection du chemin de la Noue, l'aménagement du terrain de la Noue avec création de terrains de boules et du terrain de jeux, l'agrandissement du cimetière, la création du parking au dessus du city-stade, la mise en Led de l'éclairage public en cours, la mise en sécurité du carrefour en bas de Vaux sur la RD6, le rétablissement du repas des aînés que nous renouvelons en 2024 pour notre plus grand plaisir de nous retrouver pour ce moment convivial. Le tout avec un budget de la commune équilibré et positif !

Cette année encore nous tenons à remercier très chaleureusement les enseignants, les agents du périscolaire, les agents de la Mairie, les conseillers municipaux ainsi que les associations sans oublier les bénévoles, tous s'investissent avec courage et sans faille afin de donner vie et animation à notre beau village.

BONNE ANNEE 2024

Le Maire
Jean Combelles

Sommaire

Le mot du Maire
2023 en photos
Focus actions mairie
Feuille de route 2024
Agenda
Etat civil
Mémo





2023 en photos

Janvier - Voeux du Maire



Avril - Repas des Aînés



Mai - Commémorations du 8 mai 1945



Juin - Feu de la Saint Jean



Juin - Remise des livres



Juillet - Commémorations du 14 juillet



Septembre - Fête patronale et tournée des rubans



Novembre - Commémorations du 11 Novembre



et remise des diplômes



Décembre - Fête de la Saint Nicolas

Novembre - Départ à la retraite de Ghislaine CIESLAK, secrétaire de mairie qui tient à remercier la mairie et tous les habitants du village pour tous les agréables moments passés à travailler ensemble.



Focus sur les actions de la mairie

- Retour à l'équilibre des comptes de la mairie depuis trois ans.
- Dans les salles de classe - Travaux de mise aux normes électriques, mise en place de luminaires leds, réalisation d'un diagnostic plomb et mise en place de détecteurs de CO₂.
- Embauche de Mme Cindy MAGYARI-MAGUELLA pour le périscolaire en remplacement de Mr Arthur BLAISE qui occupe désormais le poste de secrétaire de mairie.
- Elagage des arbres dans la cours de l'école maternelle.
- Création et mise en ligne du nouveau site internet de la mairie.
- Travaux de sécurisation de la RD6 - au niveau de l'intersection avec la rue du Val de Metz.
- Rénovation de l'éclairage public - Remplacement des luminaires actuels par des luminaires équipés de LEDS, l'intensité lumineuse sera diminuée de 22h00 à 5h00 ce qui va permettre à la commune de réaliser d'importantes économies d'énergie. Les travaux sont en cours de réalisation.
- Chemin de la Noue - Travaux avec l'Eurométropole de Metz, réfection du chemin qui a été goudronné.
- Aire de la Noue - Création de trois terrains de pétanque et d'une aire de jeux pour pratiquer le foot, les buts seront installés d'ici le printemps 2024.
Une partie a été laissée libre pour permettre l'organisation du feu de la Saint Jean ou de toute autre manifestation.
- Cimetière - Création d'une nouvelle rangée avec 5 caveaux et 8 caves-urnes ainsi qu'un columbarium supplémentaire.
- Stationnement - Aménagement de la bande de terrain entre le citystade et anciennement les douches avec création de places de parking.
- Arrêt de bus rue du Val de metz - travaux de sécurisation et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Participation de la commune de Vaux au marché d'expérimentation de l'Eurométropole de Metz, mise en place de boitiers permettant de réaliser des économies d'énergie en limitant le gaspillage énergétique.
- PLUI - L'enquête publique est terminée, les remarques sont en cours d'analyse auprès de l'Eurométropole de Metz

Feuille de route 2024

- Projet de réhabilitation de la maison de retraite - Plusieurs pistes sont envisagées et sont actuellement en cours d'étude.
- Mise en place d'un tableau numérique dans la salle de classe de Mme GASTON.
- Poursuite de la mise aux normes électriques de la mairie et de l'atelier communal.
- Réfection de chaussées sur la commune.
- Poursuite des réflexions sur la création d'un parking en haut du village.
- Aménagement de la grange acquise en 2023 pour le stockage du matériel communal.
- Réflexion participative sur les ZAENR Zones d'Accélération des Energies Renouvelables.
- **La mairie invite les habitants à venir partager leurs idées ou propositions pour améliorer la qualité de vie de notre village**



Agenda

27/01/2024 - Voeux au Maire

A l'occasion des voeux pour la nouvelle année, Mr le Maire et toute l'équipe municipale recevront les nouveaux arrivants dans la commune le samedi 27 janvier 2024 à 18h00 à la salle des fêtes du bas.

07/04/2024 - Repas des Aînés

Le repas des Aînés sera organisé le dimanche 7 avril 2024, le repas sera suivi d'un après-midi dansant à partir de 15h30.

09/06/2024 - Elections européennes

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 3 mai 2024

Pour vous inscrire, rendez-vous en mairie ou sur le site www.service-public.fr rubrique démarches et outils

2ème vendredi du mois - Marché des producteurs locaux

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes le deuxième vendredi du mois de 16h00 à 19h30.

Etat civil



Naissances

02.01.2023 : Louis LOGIN
22.03.2023 : Alba TERNUS



Mariage

29.04.2023 : Henri MOULS et Valérie LAUER
21.07.2023 : Cédric JACQUES et Caroline TAITE
04.08.2023 : Nicolas FUMERON et Daphné MAURIER



Décès

02.01.2023 : Brigitte FICHTER Née PLANTARD
01.03.2023 : Denis GOBERT
12.04.2023 : Jean-Jacques FRANCOIS
29.06.2023 : Philippe VILLEVAL
31.10.2023 : Duilia PEPPOLONI Née BARONI

Mémo

Horaires de la mairie

La mairie est ouverte les mardis et les jeudis de 14h00 à 19h00

Permanence de l'équipe municipale les mêmes jours de 18h00 à 19h00

Permanence téléphonique tous les matins de 8h30 à 12h00 sauf le mercredi de 9h00 à 12h00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Site internet de la mairie

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la mairie www.mairievaux57.fr

Rappel

La vitesse est limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la commune.

Afin de faciliter les déplacements, merci de respecter les places de stationnement.

Nous rappelons aux propriétaires, que les chiens doivent être tenus en laisse y compris lors des balades en forêt.